



**Tableau des garanties et primes pour la saison 2008/2009**  
(Suite)

MONTANT DES GARANTIES								
ASSURANCE PLONGEE ET ACTIVITES DE LA FFESSM	TOUTES DISCIPLINES							NAGE AVEC PALMES, TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE (à partir de 14 ans exclusivement pour le tir de précision) EN PISCINE SEULEMENT
	GARANTIES LOISIRS DE BASE							
CATEGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE	
	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)
Age limite des garanties individuelles accident	Sans limite							
Age limite de garantie en RC	Sans limite							
Dommages personnels hors activités subaquatiques dans le cadre d'une activité FFESSM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Frais de recherche et de sauvetage	1 081 €		3 246 €		5 410 €			
Frais de caisson hyperbare	33 545 €		33 545 €		33 545 €		33 545 €	
Garantie pour frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale <sup>a</sup> dont :	6 493 €	31 000 € <sup>(a)</sup>	10 820 €	31 000 € <sup>(a)</sup>	16 232 €	152 000 € <sup>(a)</sup>	6 493 €	31 000 € <sup>(a)</sup>
Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, autres frais de traitement, d'ambulance sur place	Inclus		Inclus		Inclus		Inclus	
Soutien psychologique	Inclus		Inclus		Inclus		Inclus	
Soins dentaires urgents	Inclus	125 € <sup>b</sup>	Inclus	125 € <sup>b</sup>	Inclus	125 € <sup>b</sup>	Inclus	125 € <sup>b</sup>
Hospitalisation	Si hospitalisation supérieure à 10 jours consécutifs, mise à disposition d'un billet aller/retour avion ou train pour un proche parent et prise en charge des frais d'hébergement pendant 10 nuits. Garantie jusqu'à 46 € TTC par nuit.							
Assistance aux personnes	Sans limitation de somme <sup>c</sup>							
Evacuation sanitaire (rapatriement, transport médical)	Sans limitation de somme							
Avance sur frais à l'étranger	A l'étranger, pour ne rien avoir à régler sur place (y compris les frais de caisson hyperbare) vous pouvez bénéficier d'une avance dans la limite des sommes garanties, après accord préalable de AXA Assistance : +33 1 55 92 40 00 - 24h/24 - 7j/7.							
Avance sur caution pénale à l'étranger		11 500 €		11 500 €		11 500 €		11 500 €
Capital en cas d'invalidité permanente totale	9 740 €		27 052 €		78 583 €		9 740 €	
Capital en cas de décès	6 493 €		19 478 €		38 675 €		6 493 €	
Rapatriement du corps	Sans limitation de somme							
Coût du cercueil (à l'exclusion des accessoires) et frais de cérémonies	763 €							
<b>GARANTIES LOISIRS TOP<sup>d</sup></b> (Garanties de base ci-dessus + Assurance voyage plongée MONDE ENTIER ci-dessous)								
<i>Ces garanties sont valables quelque soit le nombre de voyages plongée pendant la durée de validité de la licence</i>								
Annulation voyage plongée	- 6 000 € par bénéficiaire et 30 000 € pour un même évènement - Franchise de 30 € par personne et par dossier						Néant	
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical	- 6 000 € par bénéficiaire et 30 000 € pour un même évènement - Sans franchise						Néant	
Interruption de votre voyage plongée en cas de retour anticipé suite au décès d'un ascendant ou descendant	Néant		Néant		- 6 000 € par bénéficiaire - Sans franchise		Néant	
Interruption de vos activités de plongée en cas d'atteinte corporelle	Néant		Néant		- 300 € par séjour - Sans franchise		Néant	
Assurance bagages voyage plongée	- 765 € par bénéficiaire et par voyage - Franchise de 30 € par bénéficiaire						Néant	
Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger"		Inchangée		Inchangée		Portée à 30 000 €	Néant	
<b>TARIFS ANNUELS TTC</b>								
CATÉGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE	
• Loisir de base	16,60 €		27,60 €		47,80 €		9,00 €	
• Loisir Top	34,00 €		45,00 €		75,00 €		Pas de garanties	
<sup>a</sup> Franchise de 23 € euros pour les frais de traitement <sup>b</sup> Frais dentaires urgents à l'étranger limités à 125 € avec franchise de 15 € par dossier <sup>c</sup> Exclusion des frais de premiers secours sauf appel préalable <sup>d</sup> Retrouvez les Conditions Générales du contrat TOP FFESSM sur <a href="http://www.cabinet-lafont.com">www.cabinet-lafont.com</a> (rubrique "service en ligne")								
Conformément à la réglementation concernant le lieu de résidence, il est rappelé que les séjours et voyages en dehors de son pays de résidence d'une durée supérieure à 90 jours consécutifs nécessitent une convention d'assistance spécifique. Contacter le cabinet Lafont tél. : 04 68 35 22 26.								

## ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES MONITEURS EXERÇANT À TITRE PROFESSIONNEL ET/OU RÉMUNÉRÉ

(avantages réservés aux moniteurs licenciés FFESSM)  
Rappel : ne peuvent exercer à titre professionnel et/ou rémunéré  
sur le territoire français que les titulaires du Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif?

### GARANTIES PRO DE BASE

	PRO BASIC	PRO 1	PRO 2	PRO 3
Responsabilité civile - du moniteur - des élèves	Telle que définie au contrat fédéral Telle que définie au contrat fédéral			
<b>Indemnités contractuelles</b>				
- Décès, disparition juridiquement constatée	16 496 €	16 496 €	41 242 €	98 980 €
- Invalidité permanente	16 496 €	16 496 €	82 484 €	98 980 €
- Frais de traitement	6 493 €	10 819 €	16 231 €	16 231 €
- Frais de caisson en France, en DOM et COM	33 545 €	33 545 €	33 545 €	33 545 €
- Frais de recherche	3 246 €	3 246 €	3 246 €	3 246 €
- Garantie d'assistance dont frais de caisson à l'étranger	31 000 €	31 000 €	31 000 €	152 000 €
- Soutien psychologique	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
- Incapacité temporaire	Néant	10,80 € par jour	21,64 € par jour	49,75 € par jour
		Versés à compter du 3 <sup>ème</sup> jour de l'incapacité constatée médicalement et au maximum pour 365 jours d'incapacité		
- Protection juridique	Néant	Prestation d'information juridique par téléphone, du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30, au numéro : 01 30 97 90 90 Référence à rappeler : N° 2484581204		

### GARANTIES PRO TOP \*

**(Garanties de base ci-dessus + Assurance voyage plongée dans le MONDE ENTIER)**

Ces garanties sont valables quelque soit le nombre de voyages plongée pendant la durée de validité de la licence

- Annulation voyage plongée	- 6 000 € par bénéficiaire - 30 000 € pour un même événement - Franchise de 30 € par personne et par dossier			
- Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical	- 6 000 € par bénéficiaire - 30 000 € pour un même événement - Sans franchise			
- Interruption de votre voyage plongée en cas de de retour anticipé suite au décès d'un ascendant ou descendant	Néant	Néant	Néant	6 000 € par bénéficiaire sans franchise
- Interruption de vos activités plongée en cas d'atteinte corporelle	Néant	Néant	Néant	300 € par séjour sans franchise
- Assurance bagages voyage plongée	- 765 € par bénéficiaire et par voyage - Franchise de 30 € par bénéficiaire			

### TARIFS ANNUELS TTC

CATÉGORIES	PRO BASIC	PRO 1	PRO 2	PRO 3
• Pro de base	<b>38 €</b>	<b>135 €</b>	<b>245 €</b>	<b>350 €</b>
• Pro Top	<b>56 €</b>	<b>153 €</b>	<b>263 €</b>	<b>375 €</b>

(\*) Retrouvez les Conditions Générales du contrat TOP FFESSM sur : [www.cabinet-lafont.com](http://www.cabinet-lafont.com) (Rubrique "service en ligne")